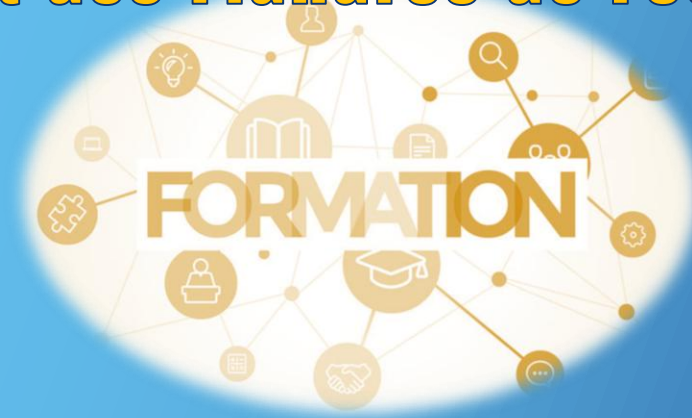


# Formations des Educateurs

Certificats Fédéraux Initiateurs(trices) - C.F.I

Attestations Fédérales - A.F

District des Flandres de Football



Saison 2026/2027

# RAPPEL ⇒ UNE PHILOSOPHIE FEDERALE = 2 PARCOURS

## PARCOURS BÉNÉVOLE

## PARCOURS PROFESSIONNEL

**ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)**

Éthique et intégrité
Pratique féminine
Handi-foot
Foot Adapté
Arbitrage
Golf-Foot
Foot en marchant
FOOTS
Futnet
Fit-Foot
Accompagnateur d'équipe
Futsal

**CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)**

Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	

**DIPLÔMES FÉDÉRAUX (DF)**

Responsable École de Football 
Coach Jeunes
Coach Seniors





# RAPPEL ⇒ DES EQUIVALENCES DE DROIT

flandres.fff.fr



EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027				
ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer <b>complet</b> directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)



# ATTESTATION FEDERALE (AF)



## Définition

Les attestations fédérales (AF) sont délivrées par la FFF. Elles permettent d'animer les différentes formes de pratiques et développer le vivre ensemble.

## Organisation du dispositif

Chaque candidat peut s'inscrire directement à l'AF de son choix s'il répond aux exigences préalables à l'entrée en formation.

## Exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat doit au moment de son inscription en formation :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17) ;
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs ;
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison.

D'une durée de 8 heures, les AF ne débouchent pas sur une certification fédérale.

A la fin de chaque session, le stagiaire qui aura participé dans son intégralité à la formation recevra son AF.

## Prérogatives

Le titulaire d'une AF peut demander une Licence « animateur fédéral » afin de faire reconnaître sa qualification au sein du club.

## Attention :

A cette heure, seule l'Attestation Fédérale « Pratique Féminine » est au programme pour la saison 2024/2025 sur le district des Flandres. Toutefois, l'équipe technique reste attentive à vos besoins et si un club souhaite organiser une autre attestation fédérale, merci de nous contacter.

### ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

Éthique et intégrité

Foot en marchant

Pratique féminine

FOOTS

Handi-foot

Futnet

Foot Adapté

Fit-Foot

Arbitrage

Accompagnateur d'équipe

Golf-Foot

Futsal



# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) (CFI)



## Définition

Les Certificats Fédéraux Initiateur (CIF) sont délivrés par la FFF. Ils permettent d'encadrer les pratiques compétitives et animer le projet club.

## Organisation du dispositif

Chaque candidat peut s'inscrire directement au CFFI de son choix s'il répond aux exigences préalables à l'entrée en formation.

## Exigences préalables à l'entrée en formation :

*Le candidat doit au moment de son inscription en formation :*

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17) ;
- Être âgé de 14 ans révolu (sous licence U15) pour les 2 CF Initiateur U10-U13 et U14-U19 uniquement
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

## Attention :

A cette heure, les CFI « Beach soccer » et « préparateur physique » reste sous l'égide de la ligue des Hauts de France. Le CFI « Projet Club » n'est pas au programme pour la saison 2024/2025 sur le district des Flandres. Toutefois, l'équipe technique reste attentive à vos besoins et si un club souhaite en organiser un, merci de nous contacter.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)	
Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	



## CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) (CFI)

### Organisation du dispositif (suite)

La durée de formation des CF « Initiateurs » est de 24h comprenant 12h de présentiel, 8 heures de mise en situation pratiques et 4 heures de formation ouverte à distance (FOAD).

Chaque CFI est certifiable. Cette certification demeure facultative et au choix de chaque candidat. Les temps de certification sont dissociés des temps de formation.

La certification se **déroule en distanciel pour les CF « Initiateurs »** selon un calendrier régionalement établi.

Un candidat ne pourra s'inscrire à la certification qu'après **avoir attesté des heures** de formation inhérentes à chaque Certificat Fédéral (24h pour les CFI « Initiateur » comprenant la FOAD).

### Prérogatives

Le titulaire d'un CFFI non certifié peut demander une Licence « Animateur Fédéral » afin de faire reconnaître sa qualification au sein du club.

Le titulaire d'un CFI certifié peut demander une Licence « Educateur Fédéral », sauf pour le CF Projet club.



# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) (CFI)

U6/U9 – U11/U13 – U14/U19 - Seniors

16h dont FOAD + 8h MSP

Processus en alternance sur 1 mois maxi

**Bloc 1**  
6h (2X3H)  
Présentiel

**FOAD**  
Asynchrone  
2h00

**Pratique en club**  
8h  
Entraînements et  
rencontre

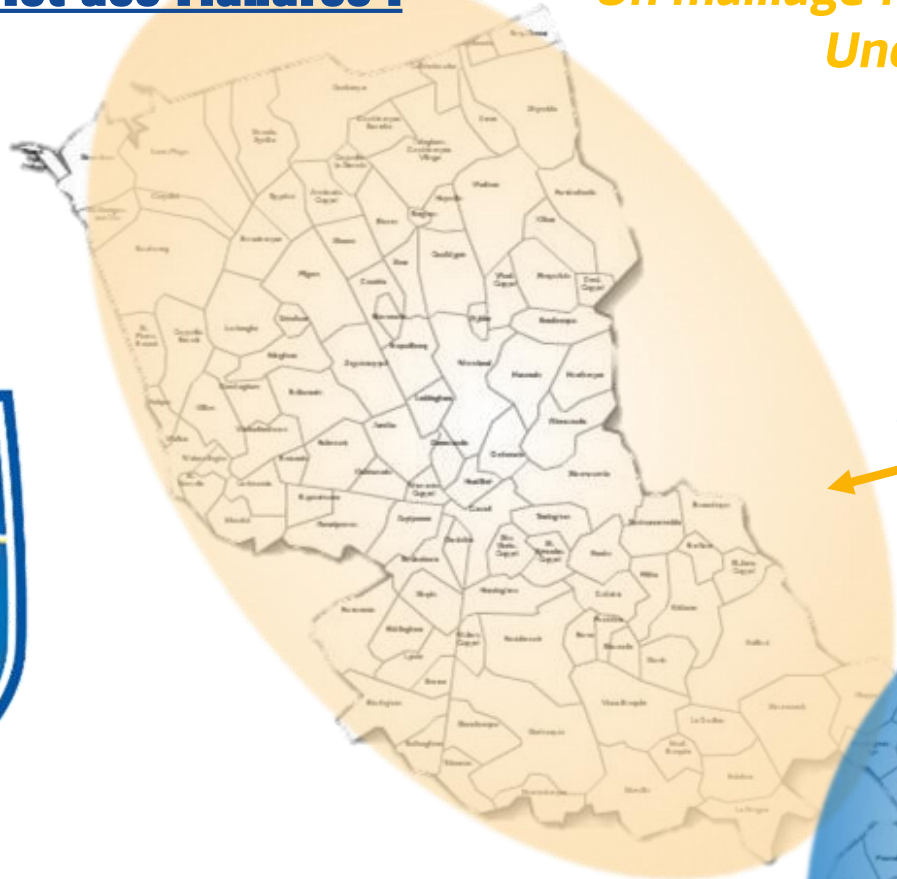
**Bloc 2**  
6h (2X3H)  
Présentiel

**FOAD**  
Asynchrone  
2h00

**Distanciel FOAD**  
**Evaluation finale**  
**(Facultatif)**  
**30'**

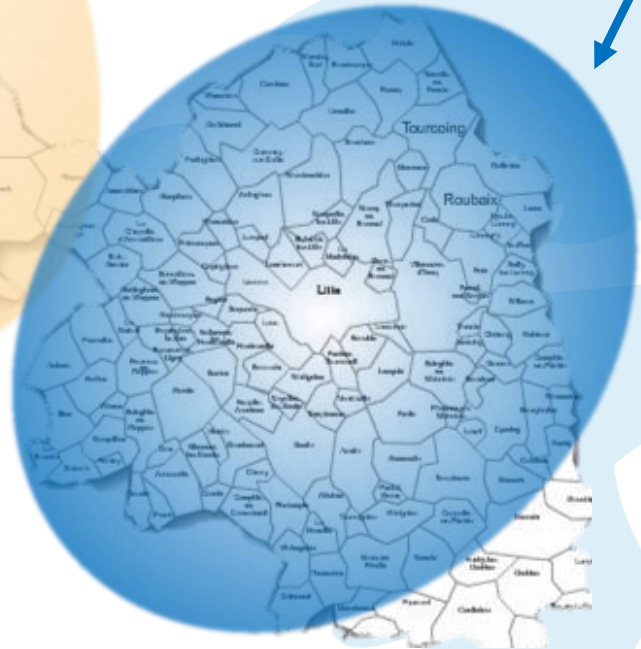
# La Stratégie du District des Flandres :

*Un maillage fort du territoire,  
Une répartition équilibrée dans la saison*



## 1 prévisionnel annuel des formations pour la saison 2 secteurs :

- Secteur Flandres Littoral/Flandres Intérieures
- Secteur Flandres Métropole



**Encore plus de proximité,  
Encore plus de formations,  
Plus proche, plus souvent...**

# Le cahier des charges d'Accueil d'une Formation Fédérale :

flandres.fff.fr



Rappel des besoins préalables à l'accueil  
de formations au sein de son club.

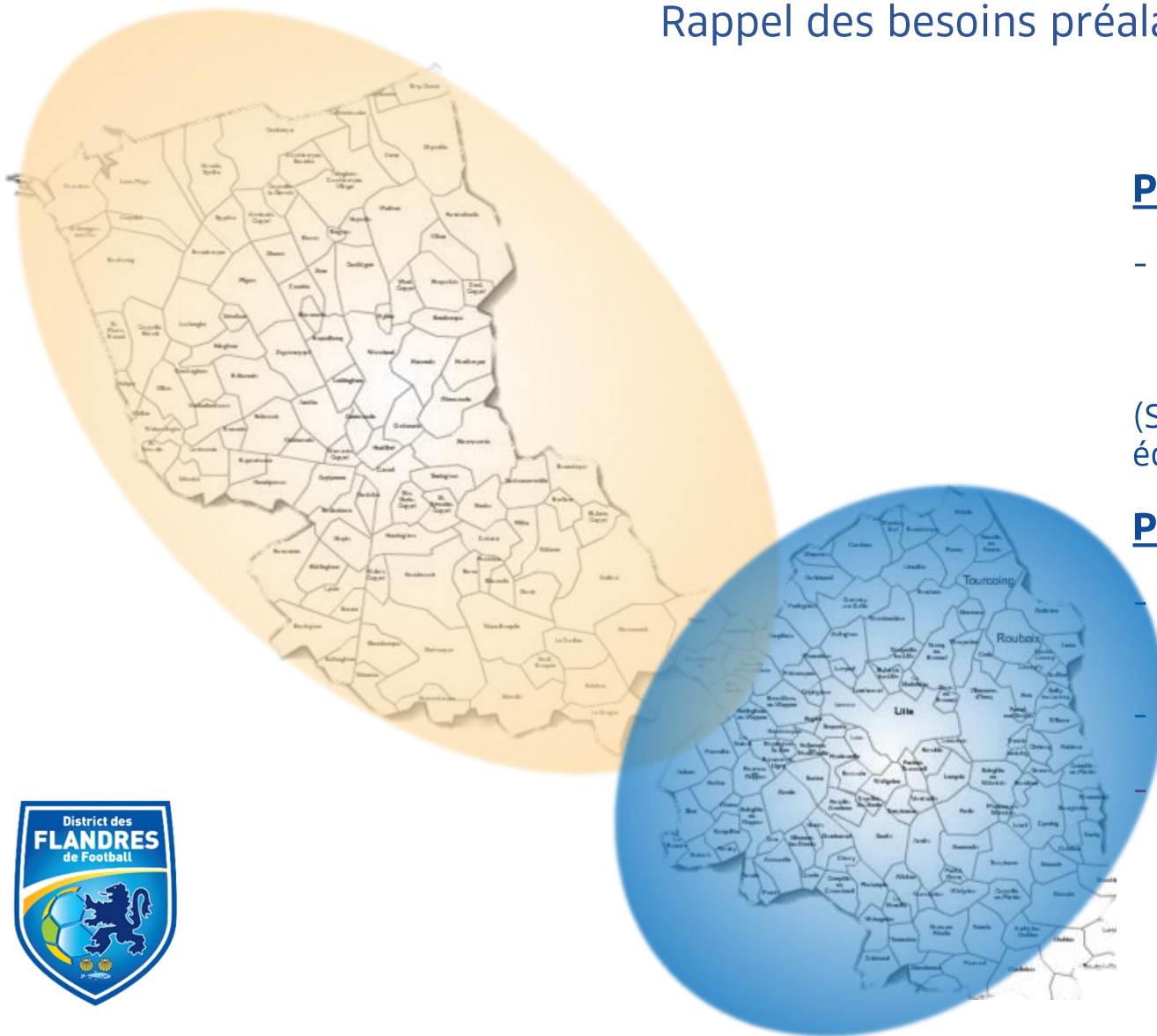
## Partie théorique :

- 1 salle permettant d'accueillir jusqu'à 16 personnes max selon les inscriptions (Club house, salle de réunion, etc...)

(Souhaitable mais non obligatoire : Présence éventuelle d'un écran et/ou télévision, tableau blanc et/ou paperboard).

## Partie pratique :

- 1 terrain de football à 8 ou à 11 selon la catégorie (ou un terrain de futsal pour CFI futsal),
- Matériel pédagogique de base (coupelles, plots, etc...),
- Mise à disposition de groupes d'entraînement (10 à 16 joueurs selon la catégorie concernée) lors des créneaux dévolus à la pratique (4x2h).



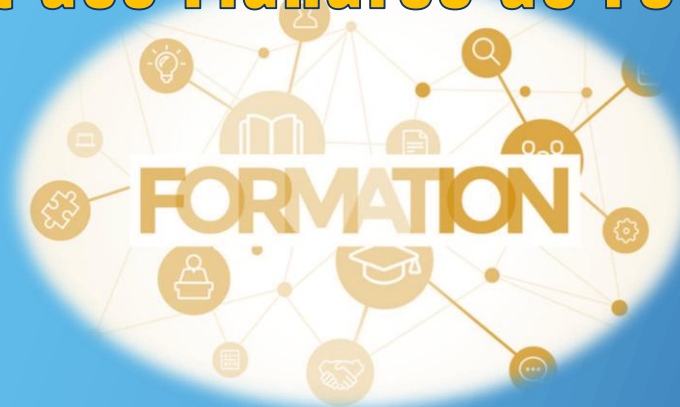
# Prévisionnel des Formations des Educateurs



Certificats Fédéraux Initiateurs(trices) - C.F.I

Attestations Fédérales - A.F

District des Flandres de Football



## Saison 2026/2027

# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) U6 à U9

## (CFI) U6 à U9 : 5 sessions



### CFI U6/U9 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 23 septembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 21 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de la Toussaint)

### CFI U6/U9 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mercredi 14 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 11 novembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### CFI U6/U9 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 28 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de la Toussaint)
- Mercredi 25 novembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### CFI U6/U9 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mercredi 24 février 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances d'hiver)
- Mercredi 24 mars 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### CFI U6/U9 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 17 mars 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 21 avril 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de printemps)

# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) U10 à U13

flandres.fff.fr



## (CFI) U10 à U13 : 9 sessions

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mercredi 16 septembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 21 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de la Toussaint)

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 23 septembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 28 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de la Toussaint)

### CFI U10/U13 de 24h (*Wormhout, collège Notre Dame*)

- Mardi 04 novembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mardi 02 décembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### ! Période scolaire

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 18 novembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 16 décembre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mercredi 13 janvier 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 24 février 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances d'hiver)



# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) U10 à U13

flandres.fff.fr



## (CFI) U10 à U13 : 9 sessions

### CFI U10/U13 de 24h (*Hazebrouck, Collège des Flandres, avenue des Flandres*)

- Mardi 16 mars 2027 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Mardi 13 avril 2027 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Période scolaire



### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Métropole*

- Mercredi 31 mars 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Mercredi 28 avril 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de printemps)

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mercredi 14 avril 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vac de Printemps)
- Mercredi 19 mai 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### CFI U10/U13 de 24h *Secteur Métropole*

- Mardi 11 mai 2027 de 18h30 à 21h30.
- Jeudi 13 mai 2027 de 18h30 à 21h30.
- Mardi 08 juin 2027 de 18h30 à 21h30.
- Jeudi 10 juin 2027 de 18h30 à 21h30.

# CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) U14 à U19

flandres.fff.fr



## (CFI) U14 à U19 : 4 sessions

### CFI U14/U19 de 24h *Secteur Métropole*

- Mardi 20 octobre 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances de la Toussaint)
- Mardi 24 novembre 2026 de 18h30 à 21h30.
- Jeudi 26 novembre 2026 de 18h30 à 21h30.

### CFI U14/U19 de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure*

- Mardi 23 février 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. (Vacances d'hiver)
- Mardi 23 mars 2027 de 18h30 à 21h30.
- Jeudi 25 mars 2027 de 18h30 à 21h30.

### CFI U14/U19 de 24h *Secteur Métropole*

- Mardi 09 mars 2027 de 18h30 à 21h30.
- Jeudi 11 mars 2027 de 18h30 à 21h30.
- Mercredi 20 avril 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (vacances d'avril)

### CFI U14/U19 de 24h *(Dunkerque, Stade Tribut, Avenue du Stade) :*

- Jeudi 15 avril 2027 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
- Jeudi 13 mai 2027 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30



Période scolaire



## (CFI) Seniors : 2 sessions

### **CFI Seniors de 24h *Secteur Littoral ou Flandre intérieure***

- 2 soirées selon séances d'entraînement du club support la semaine du 12 au 16 octobre 2026 de 18h30 à 21h30.
- 2 soirées selon séances d'entraînement du club support la semaine du 10 au 12 novembre 2026 de 18h30 à 21h30.

### **CFI Seniors de 24h *Secteur Métropole***

- 2 soirées selon séances d'entraînement du club support la semaine du 06 au 09 avril 2027 de 18h30 à 21h30.
- 2 soirées selon séances d'entraînement du club support la semaine du 10 au 14 mai 2027 de 18h30 à 21h30.

*Les horaires et les jours de ces 2 CFI peuvent varier selon les clubs d'accueil.*

# **CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) de SPECIALITE et ATTESTATION FEDERALE (AF)** **(CFI) Futsal : 1 session - (CFI) Gardien de But : 1 session - AF Pratique Féminine : 1 session**

## Certificat Fédéral d'Initiateur/trice Futsal :

**Module Futsal Initiation de 16h *Secteur Métropole***

- Samedi 16 janvier 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi 13 février 2027 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## Certificat Fédéral d'Initiateur/trice Gardiens de but :

*Formation organisée en partenariat avec le district Côte d'Opale*  
**Gardiens Initiation de 16h (*Blaringhem US, Complexe Sportif, Route d'Hazebrouck RD106*) :**

- Vendredi 30 octobre 2026 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Samedi 31 octobre 2026 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

**CERTIFICAT FEDERAL INITIATEUR(TRICE) de SPECIALITE et ATTESTATION FEDERALE (AF)**  
**(CFI) Futsal : 1 session - (CFI) Gardien de But : 1 session - AF Pratique Féminine : 1 session**

**Attestation Fédérale Pratique Féminine :**

**Attestation Fédérale Pratique Féminine de 8h *Secteur Métropole***

- **Mardi 20 octobre 2026 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**

**Attestation Fédérale Futsal :**

**Attestation Fédérale Futsal de 8h *Secteur Métropole***

- **Samedi 15 novembre 2026 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**

# Pour plus de renseignements L'équipe technique du district est à votre service



M. Ludovic KUEHN  
Conseiller Technique Départemental  
Plan de Performance Fédérale  
03.74.09.04.00 – 06.62.52.16.26  
[ppf@flandres.fff.fr](mailto:ppf@flandres.fff.fr)  
[lkuehn@lfhf.fff.fr](mailto:lkuehn@lfhf.fff.fr)



Mme Mathilde LEBON  
Conseillère Technique Départementale  
Développement et Animation des Pratiques  
03.74.09.04.00 – 07.85.75.35.19  
[dap@flandres.fff.fr](mailto:dap@flandres.fff.fr)  
[mlebon@flandres.fff.fr](mailto:mlebon@flandres.fff.fr)



M. Corentin CUISINIER  
Conseiller Technique Départemental  
Développement et Animation des Pratiques  
03.74.09.04.00 – 07.64.79.77.44  
[dap@flandres.fff.fr](mailto:dap@flandres.fff.fr)  
[ccuisinier@flandres.fff.fr](mailto:ccuisinier@flandres.fff.fr)



M. Lesure Romain  
Conseiller Technique Départemental  
Développement et Animation des Pratiques  
03.74.09.04.00 – 06.85.50.37.43  
[dap@flandres.fff.fr](mailto:dap@flandres.fff.fr)  
[rlesure@flandres.fff.fr](mailto:rlesure@flandres.fff.fr)